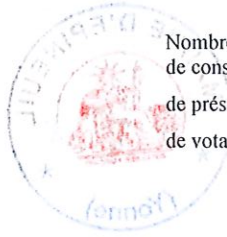


Délibération n° 17-2026

Séance du 21 mars 2026

Date de convocation :  
16 mars 2026  
Date d'affichage :  
16 mars 2026

Nombre  
de conseillers en exercice 15  
de présents 15  
de votants 15



L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars à neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil, en séance publique sous la présidence de Madame Françoise SAVIE EUSTACHE, la plus âgée des membres du conseil.

**PRESENTS** Julie VEYRAT DAL DEGAN, Stéphane LEGRAND, Maud TSCHIRHARDT, Matthieu PONZ, Marilyn ORSAT, Christophe CHAUTAGNAT, Florence SODOYER, Tristan LEMARTINEL, Laura JONET, Frédéric LARCHER, Laurence TRAORE, Vincent MAIRE, Françoise SAVIE EUSTACHE, Dominique DETOLLE, Maryline JOUVEY.

Secrétaire de séance : Laurence TRAORE

**Objet : Election des adjoints au Maire**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-2 ;

Considérant que dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après.

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Nombre de bulletins :	15
A déduire (bulletins blancs) :	02
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés :	13
Majorité absolue :	07
Ont obtenu :	
- Liste 1 :	13

La liste 1 ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :  
Monsieur Stéphane LEGRAND, Madame Maud TSCHIRHARDT, Monsieur Matthieu  
PONZ.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire, Julie VEYRAT DAL DEGAN

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de la présente  
délibération, qui a été transmise en  
Sous- Préfecture le \_\_\_\_\_  
et affichée le \_\_\_\_\_

